

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2016
de la **Fondation abritée Falret**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

**Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2016
de la **Fondation abritée Falret****

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Falret, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

- Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Falret au 31 décembre 2016 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fondation Notre-Dame
Comptes annuels 2016 de la
Fondation abritée Falret

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur les notes 3.2.2 « Fonds dédiés » et 4.2.1 « Report à nouveau » exposant le traitement comptable dans les comptes de la fondation abritée de la partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture.

Fait à Courbevoie, le 27 juin 2017,

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Julien MARIN-PACHE

Jérôme EUSTACHE





approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 15 mars 2013
Convention de création en date du 02 mai 2013

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2016



La Fondation Falret a pour objet :

- la promotion et le développement d'actions diversifiées dans la cité, au profit des personnes de tout âge exclues et/ou souffrant de troubles psychiques. Ces actions pourront concerner tous les aspects de leur vie : logement, santé, réinsertion, emploi, culture loisirs etc.
- le développement d'une communication grand public pour faire connaître ce problème majeur de santé publique et développer des actions visant à le faire reconnaître et prendre en compte sur tout le territoire et dans toutes les institutions susceptibles de leur venir en aide, luttant ainsi contre leur stigmatisation.
- le développement d'une recherche action sur les effets sociaux des maladies psychiques, afin de mieux informer et former les professionnels de l'accompagnement, tout autant que les proches et les personnes appelées à côtoyer les personnes en souffrance psychique dans leur parcours de vie dans la cité
- de façon générale, toute action permettant de favoriser les trois axes ci-dessus.

Parce qu'elle se fonde sur l'idée que la personne doit et dispose de la capacité à être actrice de son propre projet de vie, toutes les actions et projets menés et financés par la Fondation FALRET associeront étroitement les personnes elles-mêmes, leur rendant ainsi tant leur dignité que leur place citoyenne.

FONDATION FALRET

BILAN 2016 (en €)

ACTIF	2016			2015	PASSIF	2016		2015
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
Comptes de Liaison	518	0	518	24 459	Comptes de liaison	0	0	1 015
Total Actif immobilisé	3 000	3 000	0	-	Réserves affectées	0	0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 000	3 000	0	0	Report à nouveau	11 921	161 473	
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	3 000	3 000	0	0	Résultat de l'exercice	0	-149 552	
- Terrains	0	0	0		Fonds dédiés	0	0	161 473
- Constructions	0	0	0		- Fonds dédiés aux fondations abritées	0	-	161 473
- Immobilisations en cours	0	0	0		- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées			0
Immobilisations financières	0	0	0	0	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement			
- Obligations	0	0	0		- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide			
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0		Dettes & Assimilées	144 235	144 235	67 200
- Actions	0	0	0		- Emprunts financiers divers	0	0	
- Autres (FCP, etc.)	0	0	0		- Dettes financières diverses	0	0	
Créances et Comptes rattachés	9 010	0	9 010	4 144	- Fournisseurs et comptes rattachés	132 735	132 735	48 700
- Donateurs et Organismes	9 010	0	9 010	3 740	- Dettes fiscales et sociales	0	0	
- Autres créances	0	0	0	404	- Projets bénéficiaires restant à solder	11 500	11 500	18 500
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	- Autres dettes	0	0	
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0		0		Produits constatés d'avance	0	0	
- Autres valeurs mobilières de placement	0		0					
Disponibilités	146 627	0	146 627	201 085				
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	146 627	0	146 627	201 085				
Charges constatées d'avance	0	0	0					
Total actif circulant	155 637	0	155 637	205 229				
TOTAL ACTIF	159 155	3 000	156 155	229 687	TOTAL PASSIF	156 155	156 155	229 687

	Total 2017	2018 et suivants	Total
Engagements donnés			-
Engagements reçus	62 000		62 000
<i>dont legs et donations affectés</i>		-	-

FONDATION FALRET

Compte de résultat 2016

	2 016	2015	variation 2016-2015 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	106 055	159 552	-33,53%
Dons manuels affectés	210 100		
Total des collectes	316 155	159 552	98,15%
Legs & donations	0		
Subventions d'exploitation	0	0	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0		
Total des produits d'exploitation	316 155	159 552	98,15%
Missions sociales			
Projets engagés	70 000	62 000	12,90%
Charges externes	253 775	62 147	308,34%
dont charges externes missions sociales	238 946	35 000	
Charges de personnel	130 700	39 273	232,80%
dont personnel affecté en missions sociales	120 700		
dont personnel affecté en appel public à la générosité	10 000		
Charges communes aux fondations abritées	12 322	9 191	34,07%
Dotation aux amortissements et provisions	0	500	-100,00%
Autres charges- Impôts	0		
Total des Charges d'exploitation	466 797	173 111	169,65%
Résultat d'exploitation	-150 642	-13 559	1010,98%
Produits financiers	1 090	1 828	
Charges Financières	0		
Résultat financier	1 090	1 828	-40,38%
Produits exceptionnels	0		
Charges exceptionnelles	0		
Résultat exceptionnel	0	0	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N-1</i>	<i>0</i>		
<i>Report des fonds dédiés année N-1</i>		<i>173 205</i>	
<i>Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)</i>	<i>0</i>		
<i>Engagements à réaliser sur ressources sur année N</i>		<i>161 473</i>	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N+1</i>	<i>0</i>		
Total des Produits	317 245	334 585 €	-5,2%
Total des Charges	466 797	334 584 €	39,5%
Résultat de l'exercice avant affectation	-149 552	0	
Augmentation de la dotation (fonds associatif)	0		
Affectation en dotation complémentaire	0		
Affectation au poste réserves	0		
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	0	0 €	
Résultat de l'exercice	-149 552	0 €	

Fondation abritée pour FALRET
Compte d'emploi des Ressources 2016

EMPLOIS	(1)	(3)	RESSOURCES	(2)	(4)
	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		161 473
1- MISSIONS SOCIALES	429 646	429 646	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	317 245	317 245
1-1 Réalisées en France	429 646	429 646	1-1 Dons et legs collectés	316 155	316 155
- Actions réalisées directement	238 946	238 946	- Dons manuels non affectés	106 055	106 055
- Versements à d'autres organismes agissant en France	70 000	70 000	- Dons manuels affectés	210 100	210 100
. Accompagnement des projets	120 700	120 700	- Legs et autres libéralités non affectés		-
1-2 Réalisées à l'étranger	-		- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement	-		1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 090	1 090
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	24 829	24 829	Produits financiers	1 090	1 090
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	24 829	24 829			
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	8%		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	-	
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-		4- AUTRES PRODUITS	-	
2-4 Frais d'information et de communication		-	Produits financiers		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12 322	12 322	Loyers		
Frais de gestion	12 322	12 322			
Charges financières					
		466 797			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	466 797		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	317 245	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		-
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	149 552	
TOTAL GENERAL	466 797		TOTAL GENERAL	466 797	317 245
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		466 797	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		466 797
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		11 921
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	109 058		Bénévolat	-	
Frais de recherche de fonds	-		Prestations en nature	-	
Frais de fonctionnement et autres charges	-		Dons en nature	109 058	
TOTAL	109 058		TOTAL	109 058	



ANNEXES AUX COMPTES 2016 DE LA FONDATION FALRET

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence.....	3
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Fonds dédiés	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	5
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	5
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	6
4.1. Notes sur l'Actif.....	6
4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles.....	6
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	6
4.1.3 Créances.....	7
4.2. Notes sur le passif	7
4.2.1 Report à nouveau	7
4.2.2 Dettes.....	8
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	8
5.1 Locaux.....	8
5.2 Effectifs.....	8
5.3 Contribution des bénévoles	8
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.	9
5.5 Charges administratives communes.....	9
5.6 Engagements hors bilan	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	9



NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016

- Créée en mai 2013, la Fondation Falret a pour objet :
 - la promotion et le développement d'actions diversifiées dans la cité, au profit des personnes de tout âge exclues et/ou souffrant de troubles psychiques. Ces actions pourront concerner tous les aspects de leur vie : logement, santé, réinsertion, emploi, culture loisirs etc.
 - le développement d'une communication grand public pour faire connaître ce problème majeur de santé publique et développer des actions visant à le faire reconnaître et prendre en compte sur tout le territoire et dans toutes les institutions susceptibles de leur venir en aide, luttant ainsi contre leur stigmatisation.
 - le développement d'une recherche action sur les effets sociaux des maladies psychiques, afin de mieux informer et former les professionnels de l'accompagnement, tout autant que les proches et les personnes appelées à côtoyer les personnes en souffrance psychique dans leur parcours de vie dans la cité
- La Fondation Falret a enregistré plus de 316 K€ de dons en 2016 contre 159 K€ en 2015, soit une hausse de 98% de ses ressources.

L'année 2016 a été l'occasion de poursuivre les actions de lutte contre la stigmatisation des personnes porteuses d'un handicap psychique, dans la lignée de 2015, avec la mise en œuvre de la campagne annuelle de sensibilisation (publication dans la Croix, organisation de tables rondes, réalisation d'un baromètre IPSOS sur la santé mentale dans la sphère professionnelle...), le déploiement pour la première fois en France d'un « village santé mentale » de 1000m² durant 3 jours sur le parvis de la Défense et la poursuite du financement de projets de recherche-action déterminés par le Comité scientifique de la Fondation, recherche ayant pour but de favoriser la (ré)insertion au sein de la société des personnes présentant des troubles de santé mentale à travers le déploiement d'actions visant à améliorer leurs conditions de vie au quotidien. Comme en 2015, la Fondation Falret a également soutenu des projets portés par des associations du secteur de la santé mentale.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Falret sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Falret est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Falret correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.



3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2016 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation Falret comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.



Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été adoptée pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

A la suite des recommandations de la Cour des Comptes, le traitement comptable des fonds dédiés a fait l'objet d'adaptations explicitées ci-dessous :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui n'est pas le cas de la Fondation Falret. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).



L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation Falret sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2016, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2016. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.





NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1. Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Logos	3 000			3 000
Total immobilisations incorporelles	3 000 €	- €		3 000 €

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logos	3 000			3 000
Total immobilisations incorporelles	3 000 €	- €		3 000 €

Valeur nette des immobilisations

La valeur nette comptable est nulle.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation Falret ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

Détail des disponibilités

	31/12/2016	31/12/2015
compte sur livret et compte courant	146 627	201 085

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés en compte sur livrets.



4.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fondation FALRET	2016	2015
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	7 510	740
Balance de fichiers	1 500	3 000
Total créances donateurs et organismes	9 010 €	3 740 €
Produits à recevoir	0	404
Total Autres créances	0 €	404 €
Total Créances et comptes rattachés	9 010 €	4 144 €

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, à la suite du contrôle de la Cour des Comptes, dans les plaquettes des comptes éditées spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2016	161 473
Résultat 2016	-149 552
Report à nouveau au 31.12.2016	11 921

La Fondation Falret dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Le montant des fonds dédiés (hors fonds dédiés spécifiques) au 31/12/2015 était de 161 K€. Ils sont présentés en report à nouveau au 1^{er} janvier 2016. Le montant du report à nouveau au 31/12/2016 est donc de 11 K€ après affectation du résultat.



4.2.2 Dettes

	2016	2015
Comptes fournisseurs	132 735	9 427
Sous-total comptes fournisseurs	132 735 €	9 427 €
Comptes fournisseurs factures non parvenues		39 273
Sous-total factures non parvenues		39 273 €
Total fournisseurs et comptes rattachés	132 735 €	48 700 €
Soutiens de projets engagés à verser	11 500	18 500
Total projets engagés à verser	11 500 €	18 500 €
Total dettes et comptes rattachés	144 235 €	67 200 €



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Falret est domiciliée 49, rue Rouelle, Paris 15^e.

5.2 Effectifs

La Fondation Falret ne dispose pas de salariés dédiés au sein de la Fondation Notre-Dame. Cependant, la Fondation Falret a recours à une mise à disposition de personnel.

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Mise à disposition	2015	3	0,91	1	0,05	4	0,96
	2016	5	1,84			5	1,84

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation Falret dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2016.

La Fondation est également assistée d'un Comité scientifique.



5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 65 097 €. Ils sont partagés entre toutes les fondations à travers la contribution aux charges administratives.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives (727 082 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2016 pour la Fondation Falret à 12 322 €.

5.6 Engagements hors bilan

Engagements reçus	Convention d'entreprise et fondation / Don	Total
Pour 2017	62 000 €	62 000 €



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets engagés		Annulation		Projets nets engagés	
	Nbr	Montant	Nbr	Montant	Nbr	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	7	80 000 €	1	10 000 €	7	70 000 €
Projets en propre		238 946 €				238 946 €
Accompagnement et suivi des projets		120 700 €				120 700 €
Total des missions sociales Fondation Falret	7	439 646 €	1	10 000 €	7	429 646 €